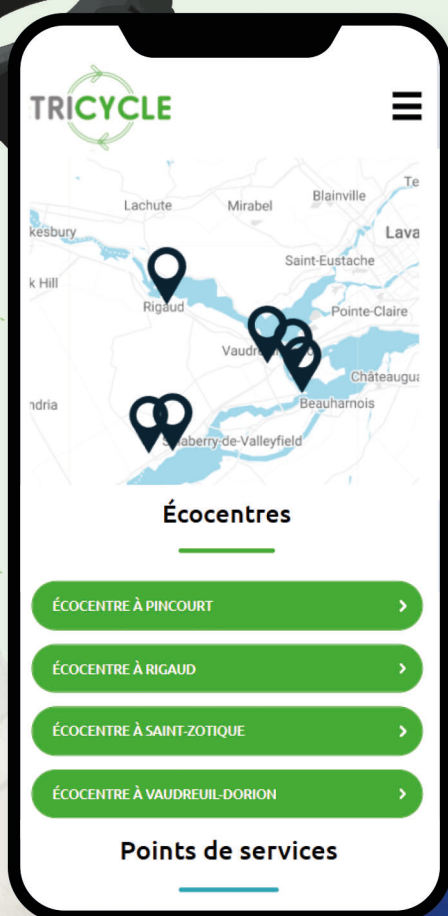


TRICYCLE

Consultez

 tricycle-mrcvs.ca

Outil web d'aide au tri des
matières résiduelles





Matières acceptées dans votre BAC BLEU

CONTENANTS ET EMBALLAGES



Souples ou rigides, les contenants et les emballages sont faits de **papier**, **carton**, **verre**, **plastique** ou **métal**.

Ils s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle et ils servent à transporter facilement un produit.

Exemple de **contenants** et d'**emballages** :

- ♻ Bouteille de shampoing
- ♻ Bouteille d'huile
- ♻ Contenant de savon à lessive
- ♻ Contenant de crème sure
- ♻ Boîte à œufs
- ♻ Casseau de fruits
- ♻ Conserve
- ♻ Sac de papier
- ♻ Assiette et papier d'aluminium, etc.

IMPRIMÉS



Les imprimés, ce sont les **papiers** et les **autres fibres** sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemple d'**imprimés** :

- ♻ Journaux et circulaires
- ♻ Magazines
- ♻ Feuilles lignées ou quadrillées
- ♻ Enveloppes, etc.



La collecte du
BAC BLEU passera
aux deux semaines
dans tout Vaudreuil-Soulanges



www.tricycle-mrcvs.ca/recyclage





Matières acceptées dans votre BAC BRUN

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Restes de table, aliments cuits et crus ou périmés, nourriture pour animaux domestiques, marcs de café et filtres, sachets de thé, etc.



RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées, fleurs, petites branches, plantes d'intérieur et restants d'empotage.



AUTRES MATIÈRES ORGANIQUES

- ✓ Papier ou carton souillé, mouchoirs, essuie-tout, vaisselles en carton, déjections et litières d'animaux, bâtons ou cure-dents en bois, sacs de papier, etc.



- ✗ Qu'ils soient 100 % compostables, oxodégradables ou biodégradables, les sacs de plastique sont refusés dans la collecte de matières organiques. Nous vous invitons à utiliser des sacs en papier, du carton souillé ou du papier journal.



Du bac à la terre

Collecte des matières organiques



www.tricycle-mrcvs.ca/compostage



Matières acceptées à votre Réseau des ÉCOCENTRES

Vaudreuil-Dorion
2800, rue Henry-Ford

☀ MAR - DIM : 8 H - 17 H
❄ VEN : 8 H - 16 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Rigaud
32, rue de la Coopérative

☀ LUN, JEU, VEN : 12 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H
❄ SAM - DIM : 9 H - 16 H

Saint-Zotique
2050, rue Principale

☀ MAR - VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H
❄ VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Pincourt
750, boulevard Olympique

☀ ❄ VEN : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H

☀ Horaire d'été : du 1^{er} avril au 30 novembre ❄ Horaire d'hiver : du 1^{er} décembre au 31 mars

 **Bardeaux d'asphalte**
☀ ☀ ☀

 **Bicyclettes ou vélos usagés**
☀ ☀ ☀ Bicyclettes, vélos, pneus et chambres à air usagés

 **Bois traité et contreplaqué**
☀ ☀ ☀ ☀ bois d'œuvre / meubles en bois / palettes / mélamine / bois de construction / moulures / plancher de bois / etc.

 **Carton**
☀ ☀ ☀ * Boîtes pliées.

 **Encombrants non métalliques et non réutilisables**
☀ ☀ ☀ ☀ meubles rembourrés / tapis / matelas / toiles de plastique / matériaux isolants / textiles / plastique / fibre de verre / etc.

 **Halocarbures**
☀ ☀ ☀ * Appareils non fonctionnels.
réfrigérateurs / congélateurs / airs climatisés / déshumidificateurs / refroidisseur à eau / cellier / etc.

 **Matériaux de construction secs**
☀ ☀ ☀ ☀ céramique / gypse / verre / fenêtres / vitre / toilettes / etc.

 **Matériaux d'excavation**
☀ ☀ ☀ ☀ asphalte / béton / briques / pierres / ciment / sable et gravier / roches uniquement / etc.

 **Masques jetables**
☀ ☀ ☀ ☀ * Déposer dans les boîtes pêle-mêle ou dans des sacs de plastique transparents.
Masques de procédure / masques respirateur / masques à fenêtre

 **Métaux et encombrants métalliques**
☀ ☀ ☀ ☀ ☀ * Vidés de tout fluide s'il y a lieu. ** Appareils non fonctionnels.
cuisinières / lave-vaisselle / laveuses / sécheuses / chauffe-eau ou réservoir à huile / BBQ / hotte de cuisine / petits électroménagers et appareils électriques non fonctionnels / tondeuses / souffleuses / articles de métal / etc.

 **Peinture, ampoules, batteries**
(Produits de la responsabilité élargie des producteurs)
☀ ☀ ☀ ☀ résidus de peinture et leur contenant : apprêt, primer, teinture, vernis, peinture en aérosol / lampes au mercure : ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, ampoules à décharge à haute intensité / batteries et piles : rechargeables ou à usage unique de 5 kg et moins

 **Plastiques agricoles issus de balles de foin**
☀ pellicules de plastiques, les bâches et sacs silos pour ensilage, les ficelles et les filets

 **Pneus avec ou sans jante**
☀ ☀ ☀ * Sans les sacs de plastique.

 **Pneus hors dimension**
☀ ☀

 **Polystyrène (styromousse)**
☀ ☀ ☀ ☀ des emballages ou de construction

 **Produits électroniques**
☀ ☀ ☀ téléviseurs / lecteurs DVD, CD ou vidéos / radios / ordinateurs et imprimantes / appareils audiovisuels / etc.

 **Résidus domestiques dangereux**
☀ ☀ ☀ ☀ * Seuls les contenants fermés, identifiés de 20 litres (5 gallons) ou moins sont acceptés.
adhésifs / aérosols / bonbonnes de carburant pour le camping / bonbonnes et cylindres de gaz comprimé / décapants / diluants / époxydes / essence / extincteurs portatifs résidentiels / filtres à huile / huiles / liquides de refroidissement / pesticides / produits chimiques pour piscine / produits d'entretien / produits nettoyeurs / propane / térébenthine / varsol / etc.